

FORMATION PROFESSIONNELLE



• Bio en Grand Est •

Ostéopathie en élevage

Date : mardi 13 février 2024

Meurthe et Moselle (54)

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
Intervenant(s) : Dr Virginie Chaudet, vétérinaire membre du GTV G

Pré-requis : Aucun

	Adhérent	Non-adhérent
	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	217,00 €	325,50 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Responsable de la formation : TRENTESAUX Adèle
adele.trentesaux@biograndest.org
07 68 20 71 74

Programme de la formation :

13/02/2024	Azoudange (57)	9h30	13h00	Présentation de l'ostéopathie : Définition, Cas cliniques ostéopathies versus allopathies Le bien-être animal (BEA) : Définition, Prévention de la santé
13/02/2024	Azoudange (57)	14h00	17h30	Observation des bovins : • Repérage des problèmes de boiteries études des voies possibles : parage /réforme / ostéopathie

Repas pris au restaurant. Pause déjeuner entre 13h et 14h.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.



Association Bio en Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/

Bulletin d'inscription

à la formation : **Ostéopathie en élevage**

NOM - Prénom :
Mail :
Tél. :

Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation
 Conjoint(e) collaborateur(trice)

Aide familiale

- Cotisant(e) solidaire

- Salarié(e)

- Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le
adele.trentesaux@biograndest.org

08/02/2024

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.